

Confiez-nous vos annonces
avant le mardi 12h pour une parution le jeudi
annoncelegale@terredauphinoise.fr
tel 04 38 49 91 70

ou publiez vos annonces
en ligne
www.terredauphinoise.fr



PATRIMOINE

A la découverte de l'archéologie

p. 21



ACTU VUE PAR

Jean Papadopulo,
président de la Capi

p. 5

Terre Dauphinoise

Hebdomadaire du monde rural

44, avenue Marcelin Berthelot - CS 92 608 - 38036 Grenoble Cedex 2 - tél. 04 38 49 91 70 - terre-dauphinoise@wanadoo.fr
www.terredauphinoise.fr - N°3199 - jeudi 16 juin 2016 - 70^{ème} année - N° ISSN 1279 - 2853 - 2,90 €

apasec

Démarche citoyenne

p. 2 et 3

Le photovoltaïque éclaire leur avenir



Des habitants de plusieurs secteurs du département retrouvent le chemin du faire ensemble en se regroupant autour de projets de centrales solaires collectives.

FORET

p.

La régionalisation entraîne un flou

La nouvelle répartition des compétences entre département et région pourrait avoir des incidences notables sur la gestion financière des politiques forestières.



JEUNES

p. 24

Ils remettent le pied à l'étrier

Des adolescents désarçonnés par un environnement défavorable retrouvent confiance en eux par le contact direct avec les chevaux



ECONOMIE

p. 6 et 7

Les retombées de l'Euro 2016

Des équipes étrangères viennent jouer dans deux grands stades de la région, suivies par des milliers de supporters. Les retours sur investissements, difficilement quantifiables, dépendent de la place atteinte par chacune d'elles.



SECURITE PUBLIQUE

p. 5

Le loup rôde près des maisons

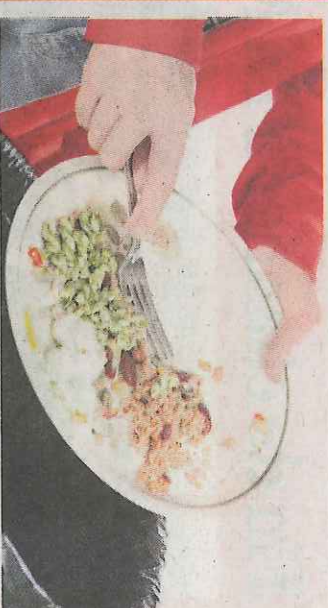
L'animal semble ne plus vraiment craindre l'homme. Il reste un animal sauvage. Les élus locaux s'inquiètent.

GASPILLAGE ALIMENTAIRE

p. 11

Une fracture entre villes et campagnes

Moins la part du budget familial consacrée à l'alimentation est importante, plus il y a de risque de gaspillages.



Participez au Concours National des Jardins Potagers 2016 !



Passionnés de jardinage, vous avez un potager dans un jardin privé, dans un environnement paysager, dans des jardins collectifs, à caractère pédagogique ou innovant, le concours est ouvert à tous en France métropolitaine.

Dossier de candidature et règlement disponibles également auprès de la SNHF, 84, rue de Grenelle, 75007 Paris ou par téléchargement : www.snhf.org • www.jardinfoit.fr • www.semencemog.fr

Candidature à poster le 30 juin 2016 au plus tard

EURO 2016 : "FAN ZONE" RURALE



L'IMAGE DE LA SEMAINE

Fin de chantier à La Mure



Inaugurée la semaine dernière, la nouvelle section du contournement de La Mure paracheve l'itinéraire d'évitement du centre-ville. Financés par l'Etat, le Département et la commune, les travaux (8,5 millions d'euros HT) ont consisté à construire une nouvelle voie reliant la route départementale 116 (boulevard Fréjus-Michon) à la départementale 168 (boulevard du Stadel). Les voies existantes ont également fait l'objet de réaménagements (création de deux giratoires, réalisation d'un mur de soutènement, réaménagement d'un chemin agricole et d'un cheminement piétonnier) ainsi que d'un embellissement paysager avec la plantation de 2 100 rosiers. ■

ENERGIE / Les projets de centrales villageoises fleurissent dans tout le département dominant aux citoyens le sentiment de maîtriser (un peu) une production d'énergie renouvelable. Le modèle économique, basé sur l'équipement de toits en panneaux photovoltaïques grâce à de l'épargne locale, génère une forte dynamique.

Courant porteur pour les centrales villageoises

Il y a d'abord eu les pionnières, les quatre centrales villageoises du Vercors, accompagnées par le parc naturel régional, soutenu par Rhonalpénergies-Environnement. À partir de 2012, les initiatives ont fleuri dans toute la région où l'Agèden⁽¹⁾ recense 14 projets⁽²⁾ en cours, notamment en Isère. L'année 2016 est celle de la concrétisation de nombreuses initiatives, de la Capi jusqu'à l'Oisans, en passant par la Méro, le Pays voironnais, le Haut et le Sud-Grésivaudan.

« Nous sommes les premiers à démarrer avec une telle dynamique et une telle ambition, assure Vincent Gay, élu croi-

450 kWc⁽³⁾ nous installons l'équivalent de la puissance déjà développée par toutes les centrales ». Le Grésivaudan est exemplaire pour la rapidité avec laquelle s'est effectuée la mobilisation autour du projet. « Nous avons organisé cinq réunions publiques qui ont ras-

semble 170 citoyens », poursuit l'élu. Le projet a été présenté au mois d'octobre 2015. En mars, la société était créée et deux mois plus tard, 120 000 euros étaient déjà collectés auprès des citoyens et 30 000 euros auprès des collectivités. « Ces fonds propres nous permettent d'emprunter environ 450 000 euros », précise Vincent Gay en reconnaissant que le résultat a largement dépassé les attentes des participants. Environ 25 bâ-



A Crolles, le projet de centrale villageoise s'est monté à la vitesse grand V.

Credit photo : Agèden

DANS LE PANNEAU

La Buisse : un four à pain ou une centrale villageoise

Dans le cadre de l'Agenda 21, les membres de la commission et la municipalité ont mené une réflexion autour du faire ensemble. Nous nous sommes orientés vers la construction d'un four à pain ou d'une centrale villageoise. Nous avons trouvé cette dernière initiative encore plus symbolique, participant d'une démarche encore plus moderne », raconte Gilles Fanget, le président de la SAS.

Deux réunions publiques ont suffi pour la constitution d'un groupe de citoyens et jeter les bases de la société Buxia-énergies. Celle-ci est née en décembre 2015, six mois après le lancement de l'idée. « Il y a eu une transmission entre l'équipe municipale,

qui s'est dégagée du projet, et les citoyens qui se le sont appropriés », poursuit le président de la SAS. La société a déjà récolté plus de 37 000 euros et compte 44 associés. L'objectif est de lancer trois installations de 9 kW/c et deux de 36 kW/c sur des bâtiments publics et privés, à La Buisse, mais aussi à Voiron et Billieu. Les premiers panneaux seront posés dès juillet. « Il y a une dimension pédagogique dans le projet en équipant des bâtiments fréquentés par les écoliers », insiste Gilles Faget.

Dans le Pays voironnais, l'initiative fait aussi tâche d'huile, de Rives à Coublenue, en passant par Moirans. « Il faut que ça aille vite », répète le représentant du CEA-Liten au regard de la

tis sur cinq communes (Crolles, Bernin, Saint-Hilaire-du-Touvet, Saint-Bernard-du-Touvet et Saint-Pancrasse) vont bénéficier des installations. Deux types de surfaces ont été retenus : 60m² pour une puissance de 9 kWc et 240m² pour 36 kWc. Des bâtiments publics (écoles, crèches, salles associatives) sont concernés, mais aussi des maisons d'habitation et des granges. Installés après l'été, les panneaux photovoltaïques devraient être opérationnels avant la fin de l'année.

Un terrain

Dans le Trièves, le projet est encore plus avancé puisque huit toits, soit 200 m², vont être équipés cet été. « Les premiers kWh seront produits à l'automne », an-

baissée des tarifs d'EDF. Les busards ont pourtant réussi à boucler deux dossiers de demande de subvention, au titre du programme Leader du Pays voironnais et auprès de la Fondation de France, ce qui devient assez rare. Et tout le monde s'y met puisque l'entreprise installatrice, choisie localement parmi les sociétés ciblées par le réseau régional des centrales villageoises, a aussi pris des parts dans Buxia-énergie. Comme dans tous les territoires où ces initiatives sont lancées, les attentes sociétales sont très fortes. « Il est important d'apporter la preuve qu'il existe une volonté citoyenne », insiste Gilles Fanget. ■

Isère



Les tranches de 60m² de panneaux photovoltaïques sont économiquement les plus intéressantes.

nonce Robert Cuchet, le président de la société porteuse du projet. Il marque la concrétisation d'une démarche dans laquelle les acteurs du territoire se sont engagés depuis les années 2000, avec l'Agenda 21. « Il y a un terrain pour démarrer ce genre d'action », explique le président de la SAS. Quand le Parc du Vercors et la communauté de commune du Trièves ont proposé d'apporter leur appui, les citoyens ont fait part en écho de leur volonté de s'emparer de ces enjeux énergétiques. Pour ceux qui l'ont vécu de l'intérieur, le projet a pourtant été long à émerger. Le temps nécessaire pour que chacune se l'approprie. Le coup d'accélérateur de ces démarches a été la baisse des tarifs de rachat de

l'énergie amorcée en 2012. Fini le temps de la réflexion, place à l'action. « Nous avons ciblé de grandes toitures, mais les tarifs se sont écroulés, remettant en cause le modèle économique », rapporte Florin Malafosse, animateur du projet Tepos. Finalement, ce sont des toitures individuelles et une bergerie de Lalley qui seront sélectionnées pour recevoir les panneaux photovoltaïques. En général, les porteurs de projet intègrent une installation de plus grande surface afin de réaliser des économies d'échelle, même si le tarif de rachat est moins intéressant. Florin Malafosse détaille les enjeux liés à cette vague de centrales villageoises. « C'est la réalisation d'économies d'énergie et la possibilité d'agir locale-

ment par le biais des énergies renouvelables. Il y a un intérêt pour le développement du solaire, un investissement citoyen et la mise en place d'un modèle d'application aux autres énergies renouvelables ». Le Trièves mène aussi une réflexion autour de la petite hydro-électricité. Pour autant, Florin Malafosse et Robert Cuchet ne cachent pas les difficultés traversées pour mobiliser les acteurs. Sur la durée, on s'aperçoit combien les retraillés, qui ont soit mené carrière dans l'ingénierie, soit ont une véritable sensibilité pour les énergies renouvelables, sont moteurs de la démarche et entraînent les actifs. « Faire appel à de l'épargne locale, la confier à une société innovante, pour une action maîtrisée sur un territoire », pour Robert Cuchet, il s'agit bien d'un acte militant. Si toutes les sociétés porteuses ont choisi le statut de SAS, tous les actionnaires reconnaissent que les discussions ont été des plus nourries pour en définir les termes. On se rapproche en effet souvent d'un modèle coopératif, basé sur un homme/lune voix pour certaines, ou limitant le nombre de voix pour d'autres sociétés qui ont reçu le soutien financier de collectivités.

La force du réseau

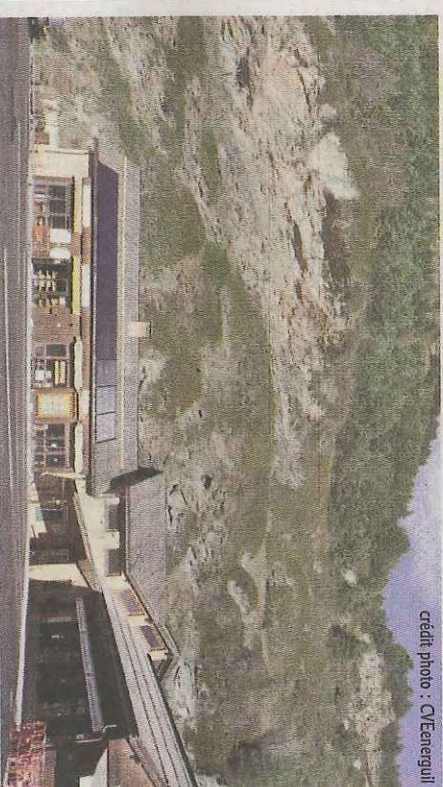
Une fois la mobilisation réussie, chaque porteur de projet peut désormais profiter de l'expérience aboutie des centrales villageoises voisines. Toutes les questions ou presque dans l'élaboration des statuts ont été posées, les contraintes techniques étudiées, le réseau de professionnels identifié. Ces informations sont complètes sur une plateforme gérée par Rhône-Alpes Energie. Les nouveaux venus peuvent s'appuyer sur un réseau, multipliant les échanges entre les hommes et les territoires où émergent ces initiatives citoyennes. Les derniers à en profiter sont la Capi et les Vallons de la Tour où les projets font florès. L'Isle-d'Abeau, Four, Maubec, Bourgoin-Jallieu, Villefontaine, Chêze-neuve : « Nous recevons des demandes de partout », confirme Elodie Randrema, chargée de mission Tepos. « Pour ces habitants, il est important de faire quelque chose ensemble », analyse l'animatrice.

Le choix et la maîtrise de l'énergie préfigurent déjà d'autres initiatives comme des chantiers de rénovation collectifs car, dans les réunions publiques, les idées foisonnent. « Les gens ont envie d'être actifs et acteurs, de se prendre en main avec leurs voisins pour faire quelque chose de positif », constate Elodie Randrema. ■

Isabelle Doucet

UNION EUROPÉENNE /

70% de l'électricité d'origine renouvelable en 2040



crédit photo : C/Energiefil

Centrale villageoise Energuil dans le Queyras.

Grâce à la baisse de leurs coûts, les énergies renouvelables vont continuer à se développer massivement dans les prochaines années jusqu'à produire 70% de l'électricité européenne en 2040 et dépasser le gaz aux Etats-Unis, selon un rapport d'experts publié le 13 juin. « Les prix du gaz et du charbon vont rester bas, mais cela n'empêchera pas la transformation fondamentale du système électrique mondial dans les prochaines décennies vers les énergies renouvelables comme l'éolien et le solaire », anticipe Bloomberg New Energy Finance (BNEF) dans son New Energy Outlook 2016, qui se projette en 2040. En 2015 les énergies renouvelables représentaient 32% de la production d'électricité en Europe. « Une conclusion qui peut surprendre, c'est que nos prévisions ne montrent pas un âge d'or du gaz, sauf en Amérique du Nord. Comme source d'électricité au niveau mondial, le gaz sera dépassé par les renouvelables en 2027. Il faudra attendre 2037 pour que les renouvelables dépassent le charbon », commente Elena Giannakopoulou, économiste de l'énergie. Selon BNEF, cette forte expansion des renouvelables sera permise par la baisse continue des coûts des technologies éoliennes (-41% d'ici 2040) et solaires (-60%). ■



Crédit photo : Ageden

La Capi et les Vallons de la Tour profitent de l'expérience des autres territoires.

Un modèle économiquement viable ✓

Lancé avec quelques aides en 2010, le modèle des centrales villageoises doit être désormais viable sans subvention. Les communautés de communes, souvent sous-label Tepos, interviennent en appui, souvent avec l'aide de l'Ageden ou de l'Alec (association locale pour l'énergie et le climat) et de Rhône-Alpes Energie Environnement.

Le système fonctionne avec une société actionnaire composée d'un collectif de citoyens du territoire, qui loue des toits pour produire de l'énergie photovoltaïque revendue à EDF. L'investissement s'élève à environ 25 000 euros par tranche de 9 kWc installés, soit environ 60 m² de panneaux photovoltaïques. Généralement, le montage financier se décompose en 1/3 de capital propre et 2/3 d'emprunt bancaire. Le montant de l'action va de 50 à 100 euros selon les sociétés. La rentabilité est d'environ 3% une fois la production d'énergie lancée.

A titre indicatif, les tarifs de rachat jusqu'au 30 juin 2016 sont :

Puissance 9 kWc : 24,6 cts
Puissance 0 - 36 kWc : 13,2 cts
Puissance 36 - 100 kWc : 12,6 cts

Sommaire

ENERGIE / Courant porteur pour les centrales villageoises p. 2 et 3

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE / Les impacts

de la loi Notre sur la forêt p. 4

JEAN PAPADOPULO / Le foncier au centre d'enjeux du territoire p. 5

EURO FOOT 2016 / Quel impact économique pour les territoires ? p. 6 et 7

SAFER RHÔNE-ALPES / La réunion des Safer est en marche p. 8

CAHIER APASEC p. 9 à p. 16

VALLÉE DU RHÔNE p. 17

ANNONCES LÉGALES p. 18-19

PRACTIQUE p. 19-20

PSYCHO TEST / Quelle femme de supporter êtes-vous ? p. 23

DOSSIERS BÂTIMENTS p. 20-21

SOCIÉTÉ / Ils murmurent à l'oreille des chevaux p. 24

(1) Association pour la gestion durable de l'énergie
(2) De la Bourne à l'Isère : Gervanne Raje ; Grésivaudan : Lure Albon ; Pays d'Argues : Pays Mornanais ; Plateau de la Leyse ; Quatre-Montagnes ; Queyras ; Région de Conflieu ; Rosanais ; Sud Baronnies ; Trièves ; Vals d'Eynoux, Syndicat médian du Vercors.
(3) Kiolhant crête (kWc) : Unité utilisée pour le solaire photovoltaïque. Un Wc (Watt-crête) représente la puissance fournie sous un ensoleillement standard de 1.000 W/m² à 25°C.